



Le Maire Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

Cabinet du Maire

T 01 49 60 24 02
secretariatmaire@ivry94.fr

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue Faubourg St Honoré
75 008 Paris

Ivry-sur-Seine, le 10 juillet 2026

Monsieur le Président de la République,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de Monsieur Naâma Asfari - défenseur des droits humains - prisonnier politique sahraoui détenu au Maroc depuis 2010. Citoyen d'honneur de notre commune depuis 2016, Naâma Asfari a été arrêté le 7 novembre 2010 à Laâyoune, au Sahara occidental. Il a été soumis à des actes de torture avant d'être condamné à trente ans de réclusion à l'issue d'une procédure qui, selon de nombreuses organisations de défense des droits humains, ne présentait pas les garanties d'un procès équitable requises par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

La Ville d'Ivry-sur-Seine, fidèle à son engagement en faveur de la paix, de la solidarité entre les peuples et de la défense des droits humains, apporte son soutien à la cause pacifique du peuple sahraoui, en regard du respect du droit international et des principes défendus par les Nations unies. Dans son avis n° 23/2023 du 27 mars 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a conclu au caractère arbitraire de la détention de Naâma Asfari, recommandant sa libération immédiate, l'octroi d'une réparation appropriée ainsi que l'ouverture d'une enquête indépendante sur les violations des droits dont il a été victime.

Je me permets également d'appeler votre attention sur la dégradation préoccupante de son état de santé, alors qu'il poursuit depuis le 8 juin dernier une grève de la faim illimitée, qualifiée de « grève de la faim pour la dignité ». Cette forme de protestation demeure - pour de nombreux prisonniers politiques sahraouis - l'un des derniers moyens de dénoncer les conditions de détention.

Dans la continuité de l'appel de l'*Observatoire pour la protection des défenseur·es des droits humains* et en cohérence avec l'engagement français en faveur du respect des droits fondamentaux et du droit international, la France peut contribuer, par son dialogue avec les autorités marocaines, à favoriser une issue conforme aux principes qu'elle défend sur la scène internationale.

Toute la correspondance doit être
adressée impersonnellement à M. le Maire,
en rappelant les références.

-2-

Aussi, je me permets de solliciter votre intervention afin de rappeler au Royaume du Maroc les engagements internationaux auxquels il a souscrit en matière de protection des droits humains et de réclamer :

- la libération immédiate et sans condition de Naâma Asfari, des autres prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik ainsi que de l'ensemble des défenseur·es des droits des personnes sahraouies actuellement détenu·es ;
- dans l'attente de leur libération, leur transfert vers le Sahara occidental afin qu'ils puissent être détenus à proximité de leur famille.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Philippe Bourgois
Maire d'Ivry-sur-Seine

